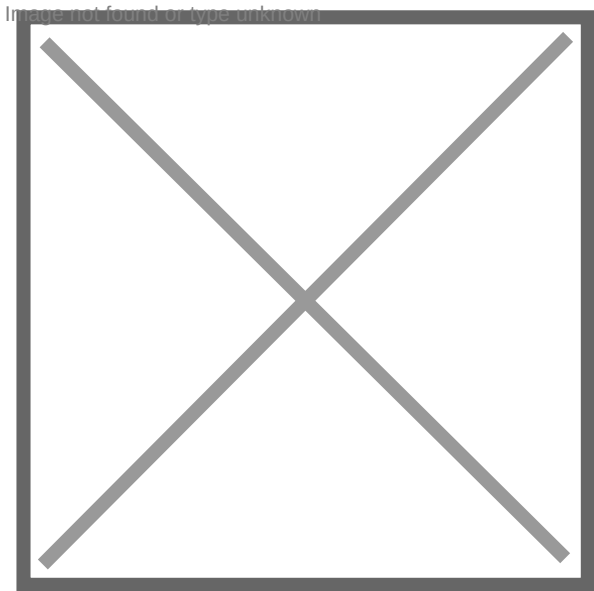




Sarl sortie d'un co-gérant

Par **apa478_old**, le **15/06/2009** à **13:30**

Bonjour,

Nous sommes 3 co-gérants non salariés d'une SARL. Un des co-gérants veut quitter l'entreprise. Quels sont les démarches à faire ? Mise à part une cession de parts y'a-t'il d'autres moyens? les 2 co-gérants restants n'ont pas les moyens financiers de lui racheter ses parts.

la SARL peut-elle lui donner du matériel par exemple?

merci

apa

Par **frog**, le **15/06/2009** à **15:35**

[citation] les 2 co-gérants restants n'ont pas les moyens financiers de lui racheter ses parts.
[/citation]

Peu importe : Ils ne sont pas tenus de les lui racheter, à moins que les statuts contiennent une clause d'agrément et que celle-ci ait été refusée à l'acheteur extérieur potentiel.